Le 10 juillet, la Préfecture du Nord, le Conseil Régional Hauts-de-France, le Conseil Départemental du Nord et l'IREV organisaient une rencontre départementale dans l'optique de lancer la prochaine programmation Politique de la ville dans le Nord. Compte-rendu et diaporamas de la rencontre sont d'ores-et-déjà en ligne...

Cette rencontre départementale sur la programmation Politique de la ville dans le Nord s'inscrit dans le cadre du cycle annuel de l'IREV « Faire vivre les contrats de ville, acte II ». La demi-journée a réuni une quarantaine de participants et avait pour objectifs:

- De proposer un retour sur quelques actions illustratives des programmations 2017 voire 2018, actions ayant des plus-values ou innovations intéressantes à valoriser et éventuellement à déployer plus largement dans les territoires,
- De diffuser les modalités (notes de cadrage des financeurs, dématérialisation, calendrier) de la prochaine programmation aux pilotes des contrats de ville. Ceux-ci peuvent désormais à leur tour diffuser l'information aux instances (comités de pilotage, comités techniques) et opérateurs.
- D'échanger sur les problématiques rencontrées par les pilotes des contrats de ville dans la gestion de la programmation et sur les perspectives d'amélioration des programmations futures.

Retrouvez en téléchargement ci-dessous : le diaporama et le compte-rendu de la rencontre ainsi que la note de cadrage sur l'intervention du Département du Nord dans le cadre de la Politique de la ville.

Programmation Politique de la

Mardi 10 juillet 2018

Lille

Compte-rendu

Rencontre départementale sur la programmation Politique de la ville dans le Nord

Cette rencontre départementale sur la programmation Politique de la ville dans le Nord était co-organisée par l'IREV, la mission Politique de la ville de la Préfecture du Nord, le service cohésion sociale et urbaine du Conseil Régional Hauts-de-France et le service habitat, urbanisme et quartiers prioritaires du Conseil Départemental du Nord. Inscrite dans le cadre du cycle annuel de l'IREV « Faire vivre les contrats de ville, acte II », cette demi-journée a réuni une quarantaine de participants le 10 juillet et avait pour objectifs :

- De proposer un retour sur quelques actions illustratives des programmations 2017 voire 2018, actions ayant des plus-values ou innovations intéressantes à valoriser et éventuellement à déployer plus largement dans les territoires,
- De diffuser les modalités (notes de cadrage des financeurs, dématérialisation, calendrier) de la prochaine programmation aux pilotes des contrats de ville. Ceux-ci peuvent désormais à leur tour diffuser l'information aux instances (comités de pilotage, comités techniques) et opérateurs.
- D'échanger sur les problématiques rencontrées par les pilotes des contrats de ville dans la gestion de la programmation et sur les perspectives d'amélioration des programmations futures.

IREV • centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France
Bât. Arboretum • 7ème étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille • 03 20 25 10 29 • contact@irev.fr • www.irev.fr

2018

Synthèse de la rencontre sur la programmation des Contrats de Ville 2019 pour le département du Nord qui s'est déroulée le 10 juillet 2018 à Lille

Poids : 318.77 Ko
Téléchargement [1] Favoris + [2]
Afficher/masquer la transcription

Synthèse de la rencontre sur la programmation des Contrats de Ville 2019 pour le département du Nord qui s'est déroulée le 10 juillet 2018 à Lille

Diaporama du 10 juillet (programmation politique de la ville Nord)

Poids : 2.83 Mo
Téléchargement [3] Favoris + [2]

Juin 2018

CADRE D'INTERVENTION DU DEPARTEMENT DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

1) CADRE LEGAL

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite loi Lamy) fixe les principes de la nouvelle politique de la ville dont les contrats de ville sont le cadre d'action pour la période 2015-2020.

Son article 1er stipule que « la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. ». Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.
Afin de leur donner une plus grande visibilité, cohérence et efficacité, les contrats de ville de nouvelle génération sont porteurs de nouveaux enjeux sur les territoires concernés :

- La réforme de la géographie prioritaire entrée en vigueur au 1er janvier 2015 sur la base d'un critère unique et objectif : le revenu des habitants ;
- Un portage intercommunal des contrats uniques afin de favoriser l'inscription des quartiers prioritaires dans des dynamiques d'agglomération ;
- Une participation élargie des acteurs institutionnels dans une démarche partenariale, transversale et intégrée tenant compte des enjeux de cohésion sociale, de développement urbain et de développement économique ;
- Une mobilisation des politiques de droit commun avant la mobilisation des moyens spécifiques ;
- Des contrats calés sur le mandat municipal et mieux articulés avec les outils contractuels et de planification existants (PLH, CPER, programmation européenne).

Un principe de « co-construction » avec les habitants et les acteurs des territoires, entériné par la loi au travers notamment de deux outils : les conseils citoyens et les maisons du projet.

Les contrats de ville doivent reposer sur 4 piliers :

- Le développement économique et l'emploi
- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain
- Les valeurs de la République et la citoyenneté

L'appel à projets permet de solliciter les financements pour le développement et la mise en place d'actions à destination des quartiers prioritaires.
Il résulte d'un engagement et d'une volonté commune de l'Etat, du Département du Nord, de la Région Hauts de France, des villes et des EPCI, d'accompagner ces territoires.

1

Poids : 67.29 Ko
Téléchargement [4] Favoris + [2]

Dates: Jeudi 21 juin 2018 - 12:00

URL de la source (modifié le 16/08/2018 - 12:05): https://irev.fr/thematiques/politique-de-la-ville-dsu/la-programmation-des-contrats-de-ville/rencontre-programmation

Liens
[1] https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/programmation_pv_nord_-_synthese_rencontre_2018-07-10.pdf
[2] https://irev.fr/javascript%3A%3B
[3] https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/diaporama_irev_10_juillet.pdf
[4] https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/note_de_cadrage_2019_version_finale.pdf